

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024-2025

Salignac-sur-Charente

code INSEE : 17418

602 habitants

Communauté de communes de Haute-Saintonge



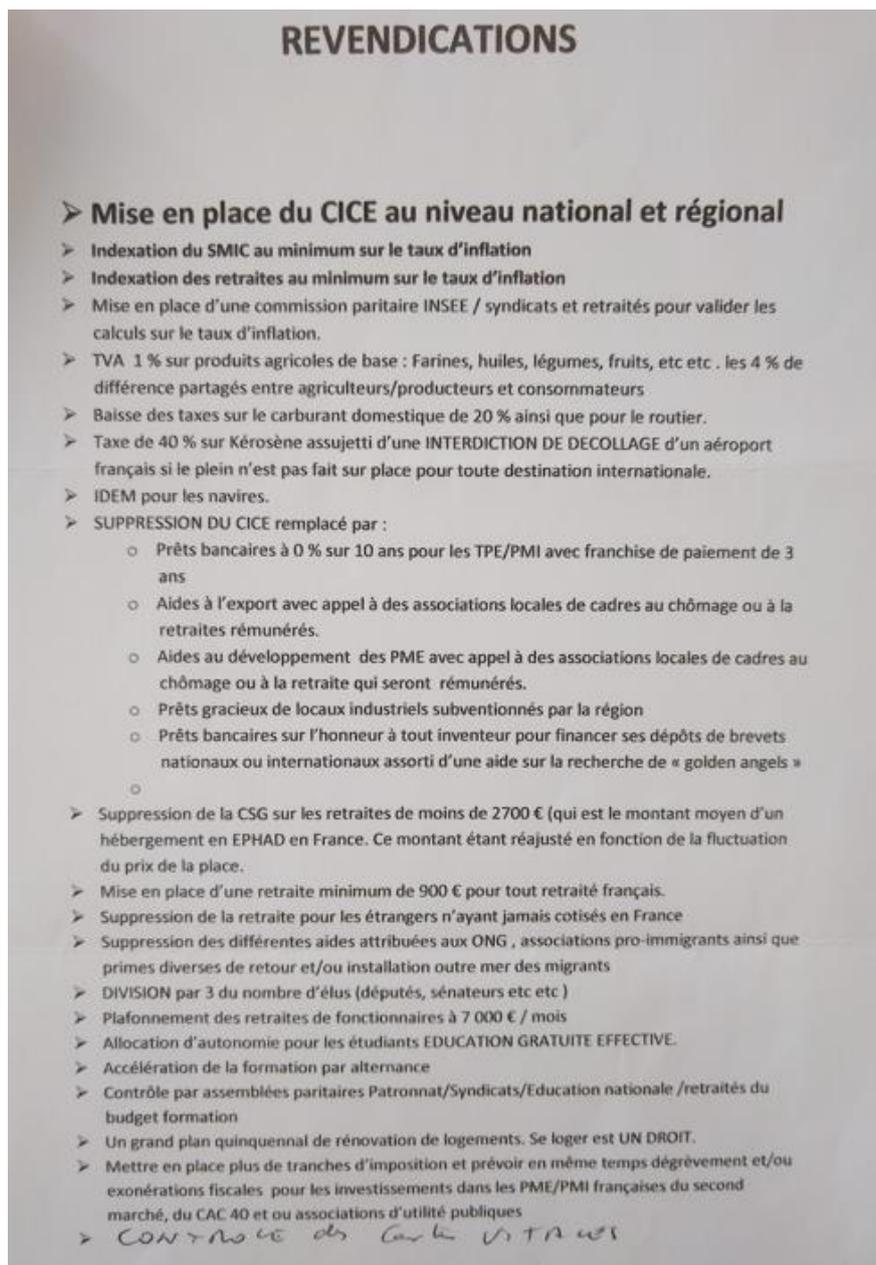
Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W390) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : deux feuillets agrafés en haut à gauche.

Couverture AMF couleur ; cahier de doléances et de propositions. Ajout du nom de la commune en rouge et mention manuscrite de clôture au 20 février 2019 à une doléance, avec la signature du maire.

Tampon arrivée en sous-préfecture le 22 février 2019.

1 contribution.



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Dactylographié (1 page), 26 lignes, 422 mots

REVENDEICATIONS

- **Mise en place du CICE au niveau national et régional.**
- **Indexation du SMIC au minimum sur le taux d'inflation.**
- **Indexation des retraites au minimum sur le taux d'inflation.**
- Mise en place d'une commission paritaire INSEE / syndicats et retraités pour valider les calculs sur le taux d'inflation.
- TVA 1 % sur produits agricoles de base : farines, huiles, légumes, fruits, etc., etc., les 4 % de différence partagés entre agriculteurs/producteurs et consommateurs.
- Baisse des taxes sur le carburant domestique de 20 % ainsi que pour le routier.
- Taxe de 40 % sur kérosène assujetti [*sic*] d'une INTERDICTION DE DÉCOLLAGE d'un aéroport français si le plein n'est pas fait sur place pour toute destination internationale.
- IDEM pour les navires.
- SUPPRESSION DU CICE remplacé par :
 - Prêts bancaires à 0 % sur 10 ans pour les TPE/PMI avec franchise de paiement de 3 ans.
 - Aides à l'export avec appel à des associations locales de cadres au chômage ou à la retraite rémunérés.
 - Aides au développement des PME avec appel à des associations locales de cadres au chômage ou à la retraite qui seront rémunérés.
 - Prêts gracieux de locaux industriels subventionnés par la région.
 - Prêts bancaires sur l'honneur à tout inventeur pour financer ses dépôts de brevets nationaux ou internationaux assortis d'une aide sur la recherche de « golden angels ».
- Suppression de la CSG sur les retraites de moins de 2700 € (qui est le montant moyen d'un hébergement en EHPAD en France. Ce montant étant réajusté en fonction de la fluctuation du prix de la place.
- Mise en place d'une retraite minimum de 900 € pour tout retraité français.
- Suppression de la retraite pour les étrangers n'ayant jamais cotisé en France.
- Suppression des différentes aides attribuées aux ONG, associations pro-immigrants ainsi que primes diverses de retour et/ou installation outre-mer des migrants.
- DIVISION par 3 du nombre d'élus (députés, sénateurs, etc., etc.).
- Plafonnement des retraites de fonctionnaires à 7 000 € / mois.
- Allocation d'autonomie pour les étudiants. ÉDUCATION GRATUITE EFFECTIVE.
- Accélération de la formation par alternance.
- Contrôle par assemblées paritaires patronat/syndicats/éducation nationale /retraités du budget formation.
- Un grand plan quinquennal de rénovation de logements. Se loger est UN DROIT.
- Mettre en place plus de tranches d'imposition et prévoir en même temps dégrèvements et/ou exonérations fiscales pour les investissements dans les PME/PMI françaises du second marché, du CAC 40 et/ou associations d'utilité publiques.
- [*ajout manuscrit*] CONTRÔLE des cartes VITALES.

[FIN]